

4 DÉCEMBRE 2014

>> AVEC LA CGT POUR UNE EUROPE PORTEUSE DE PROGRES SOCIAL

Depuis des décennies, sous la houlette du Conseil européen, les politiques conduites par les gouvernements des Etats membres de l'UE sont dictées par les théories néolibérales. Au nom du dogme de « la concurrence libre et non faussée », les services publics sont démantelés les uns après les autres et le dumping social et fiscal entre pays a été érigé comme la règle. En trente ans, la répartition des richesses a été profondément modifiée au sein de l'Union européenne. La part du PIB consacrée aux salaires et à la protection sociale a reculé de 9,3 % ce qui représente, pour la seule année 2013, un manque à gagner de 1600 milliards d'Euros pour les salariés européens.

Ces masses considérables de capitaux, engrangées au détriment du monde du travail, ont été réinvesties dans la spéculation et l'économie casino. Ces dérives ont largement participé à la crise systémique qui a éclaté en 2008.

Appelés à la rescousse pour sauver les banques, les Etats ont lourdement aggravé leur endettement, certains pays comme l'Islande, la Grèce ou l'Espagne étant placés en situation de quasi

banqueroute. En France, la dette publique a dépassé en septembre 2014 les 2000 milliards d'euros et le service de la dette, soit le paiement des intérêts et le remboursement des échéances, totalisait, en 2013, 118 milliards d'euros, plus que les budgets de l'éducation nationale et de la défense réunis.

Appelés à la rescousse pour sauver les banques, les Etats ont lourdement aggravé leur endettement

Pour prévenir un défaut de la dette, qui ferait perdre aux créanciers des Etats des fortunes considérables, la commission européenne et la banque centrale européenne impulsent des politiques d'austérités dans tous les pays de l'Union européenne. Ces politiques provoquent la récession économique, ce qui aggrave la dette publique, et produisent des ravages dans les populations.

En Europe, première puissance

économique mondiale, on compte plus de 26 millions de chômeurs et 76 millions de personnes soit 16 % de la population vivent officiellement sous le seuil de pauvreté.

Face à ce bilan désastreux, au lieu de prendre des mesures permettant une autre répartition des richesses, l'Union européenne accentue la fuite en avant. Le « Pacte de stabilité » ratifié par la France en septembre 2012 et le « Pacte euro plus » adopté en mars 2011, entendent, au mépris des principes démocratiques fondamentaux, contraindre tous les pays à des plans d'austérité sans précédent. Il s'agit de faire payer aux populations d'Europe le poids d'une crise dont elles ne sont en rien responsables.





Manifestation européenne contre l'austérité Paris 29 février 2012
crédit photos © patrice leclerc, photothèque du mouvement social : <http://www.phototheque.org/>

REJETER LE PACTE DE STABILITÉ POUR UNE AUTRE EUROPE

La ratification du «Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance» (TSCG) intervient vingt ans après un autre moment fort : le référendum sur le traité de Maastricht. Les deux séquences historiques se ressemblent : les deux traités sont porteurs d'une consécration idéologique et juridique de l'orthodoxie budgétaire ; aujourd'hui comme hier, leur adoption relèverait du bon sens. En 1992, la ratification du traité de Maastricht avait été obtenue suite au martèlement idéologique qui consistait à expliquer que la création de l'Euro était synonyme de croissance et de prospérité. Aujourd'hui, le constat est accablant, la zone euro renvoie à une réalité faite de pauvreté et de chômage et de précarité croissants.

La ratification du TSCG a été présentée aussi et encore comme la dernière chance de sauver l'Europe. Un nouveau slogan, un énième argument pour consacrer les politiques d'austérité imposées par les institutions et gouvernements européens et soutenues par les responsables de la crise elle-même : les banquiers, les marchés financiers, les spéculateurs boursiers.

Les gouvernements n'ont certes pas attendu son entrée en vigueur pour mener une véritable offensive contre les dépenses publiques et les droits sociaux : blocage des salaires, réduction du nombre des fonctionnaires, réformes des retraites, de l'assurance-maladie, remise en cause des politiques et prestations sociales, privatisations, etc. Le TSCG participe de cette même orientation et entretient voire aggrave la crise. L'interdiction dogmatique du déficit structurel et du déséquilibre budgétaire revient à condamner cette forme d'endettement qu'est l'investissement public. Or celui-ci est un moteur de croissance, de création de richesses et d'emplois. Limiter son recours, c'est tourner le dos aux générations futures pour garantir les intérêts des rentiers d'aujourd'hui. En somme, le TSCG prescrit aux Etats, et donc aux peuples, le port d'un corset en guise de punition collective, alors que les marchés sont les principaux instigateurs et responsables de la crise financière, économique et sociale qui sévit en Europe.

Le rejet du traité n'est pas un acte anti-européen, mais un acte de résistance fondé sur un projet européen alternatif, libéré de la tutelle des marchés financiers.

La reconstruction européenne passe par une déconstruction des règles et doctrines de la zone euro, par une réorientation des priorités en faveur d'un investissement public, social et écologique dans l'intérêt des peuples européens.

GLOSSAIRE EUROPEEN

Le MES (Mécanisme Européen de Stabilité) est un mécanisme de soutien des Etats incapables d'emprunter à moindre coûts sur les marchés financiers. C'est une structure permanente qui instaure une solidarité minimale entre les pays membres de la zone euro ayant ratifié le TSCG (Traité sur la stabilité, la Coordination et la Gouvernance).

Le traité « six pack », entré en vigueur le 13 novembre 2011 comprend 5 règlements et une directive. Il renforce le dispositif de sanction et prévoit que les Etats doivent avoir un objectif budgétaire à moyen terme. Il crée le « semestre européen » qui est un cycle annuel d'examen de la situation économique et budgétaire des Etats. Des réformes structurelles peuvent alors être proposées aux Etats, sachant qu'elles consistent principalement à libéraliser les marchés des biens, à déréguler les marchés financiers, à affaiblir le droit du travail, à réduire les dépenses sociales.



EN FRANCE COMME AU NIVEAU EUROPEEN LUTTER POUR CHANGER LA DONNE

Le TSCG entré en vigueur le 2 mars 2012 renforce la discipline budgétaire : le déficit « structurel » des Etats ne doit pas dépasser 0.5 % du PIB ; c'est la règle d'or qui doit être inscrite dans la Constitution de chaque Etat. En cas de dette supérieure à 60 % du PIB, les Etats doivent la réduire d'1/20 par an. Ce traité a été ratifié en France le 22 octobre 2012.

La Confédération Européenne des Syndicats (CES) a été fondée en 1973. Elle comprend 85 organisations membres, issues de 36 pays de l'Europe de l'Ouest, centrale et de l'Est et de 12 fédérations syndicales européennes. Ces fédérations dont la FSESP (Fédération des syndicats européens des services publics) où l'UGFF est affiliée, représentant les travailleurs des différents secteurs professionnels. Le congrès de la FSESP se tiendra en 2014 à Toulouse.

La CGT s'y est affiliée en 1999. L'incidence grandissante de la législation européenne sur la vie de tous les jours, a changé le cadre d'action des syndicats. L'objectif de la CES : établir une UE avec une dimension sociale forte garantissant le bien-être de l'ensemble de ses citoyens.

Le marché unique européen a renforcé les puissances financières et la nouvelle gouvernance économique sert une Europe ultralibérale et non sociale. C'est pour cela que la CGT s'est opposée avec les organisations de la confédération européenne des syndicats au traité de discipline budgétaire. Ce dernier impose aux gouvernements des états membres de l'Europe l'austérité comme feuille de route. Ce choix politique a une incidence certaine sur notre quotidien et sur les services publics, cible privilégiée pour la réduction des dépenses. Pour combattre cela, les convergences syndicales entre les pays européens sont essentielles.

A l'inverse de ces orientations, les politiques publiques tant nationales qu'européennes doivent porter l'intérêt général endiguer la mise en concurrence des salariés-es et répondre aux attentes et besoin des citoyennes.

Dans cet objectif, l'intervention et l'action des agents orga-

nisés sur leurs lieux de travail et de vie sont déterminantes pour changer la donne et les convergences syndicales entre les pays européens sont essentielles.

A rebours des thèses libérales, la CGT affirme que dans le monde du XXIème siècle, seuls le développement économique de tous les pays et l'émancipation du plus grand nombre peuvent apporter à tous le progrès social. Avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES), la CGT considère que les choix faits pour l'Europe sont dangereux et inacceptables. Elle exige un changement fondamental de cap pour l'Union Européenne.

Pour faire face à ces reculs de société, le mouvement syndical se doit de prolonger au niveau européen les luttes nationales. C'est dans ce sens que la CGT invite tous les agents de la Fonction publique à s'investir dans les initiatives de la confédération européenne des syndicats pour imposer d'autres choix économiques et sociaux en France comme en Europe.

LE 4 DÉCEMBRE 2014
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE
AVEC LA CGT

CHANGEONS LA DONNE

SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE GREC
COLLECTIF POUR
UN AUDIT CITOYEN
DE LA DETTE PUBLIQUE
CAC



LA CGT MILITE POUR

→ Des mesures incitant les revalorisations salariales, l'amélioration de la protection sociale et le développement de l'emploi notamment dans le secteur public pour un autre partage des richesses et une relance par la consommation ;

→ Une révision des Traités européens pour assurer la primauté du droit social sur celui du Marché et soustraire les services publics des règles de la concurrence ;

→ Un renforcement des compétences du Parlement européen, seule institution élue directement par tous les citoyens, et la mise sous tutelle de la Commission européenne, instance qui échappe largement au contrôle démocratique ;

→ Un droit du travail européen amélioré notamment en ce qui concerne la limitation des contrats précaires, la sécurité et la santé au travail avec la généralisation du principe du salaire minimum et l'abaissement de la durée légale européenne du travail pour mettre un frein au dumping social ;

→ Une politique active de soutien aux services publics avec la mise en place de services publics communautaires pour les missions ou activités en réseau de dimension européenne ;

→ Une remise en cause de l'indépendance de la banque centrale européenne qui, placée sous le contrôle d'institution politique émanant du vote des citoyens, doit être remise au service du développement économique et sociale et non de la finance ;

→ Une harmonisation de la fiscalité des sociétés et du capital avec l'instauration d'un taux européen minimum pour contrecarrer le dumping fiscal pratiqué par les entreprises ;

→ La suppression des paradis fiscaux européens ;

→ La mise en place d'une taxation sur les transactions financières pour financer la relance ;

→ Un plan de relance économique européen permettant une croissance durable, grâce à des investissements publics notamment dans les domaines de l'éducation, la formation et la recherche, l'innovation dans les nouvelles technologies et l'efficacité énergétique.

LE 4 DÉCEMBRE 2014
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE
AVEC LA CGT

CHANGEONS
LA DONNE

ÉLECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE
VOTONS la
cgt
4 DÉCEMBRE 2014